



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Secrétariat Général

Dossier suivi par

J.F. DECHAUME

Téléphone

04 90 27.76 72

Fax

04 90 82 96 18

Mél.

Jean-franc.dechaume

@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers

84077 Avignon

Avignon, le 11 octobre 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale,
Mesdames et Messieurs les
chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les directeurs de C.I.O.

Objet : publicité des actes du CHSCT.

En application des dispositions du décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, article 46, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'obligation qui vous est faite d'afficher la liste nominative des représentants des personnels au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial départemental (CHSCT-SD). Seront également portés à la connaissance des agents exerçant dans les écoles et les établissements du département les adresses professionnelles (boîtes mails) et le lieu d'exercice des membres élus de cette instance.

Afin de compléter cette information, les liens utiles vers les référents académiques et départementaux en charge de l'instruction et du suivi de ces dossiers sont également consultables sur le site de la direction académique de Vaucluse.

Je vous remercie de votre indispensable concours.

signé : Bernard LELOUCH

Annexe 1 : Arrêté de composition du CHSCT-SD ;

Annexe 2 : Coordonnées des représentants des personnels ;

Annexe 3 : Liens utiles.